

LE MESSENGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

TAHITI 14. — N° 47.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana mau 25 no Novema 1865.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Un an... 10 francs
Six mois... 5 francs
Trois mois... 2 francs 50
Chaque numéro 10 centimes.

PRIX DES ANNONCES (non comptées):
Les 20 premières lignes... 1 franc
Au-dessus de 20 lignes... 1 franc 50
Les annonces répétées se paient à moitié le prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.
Médaille militaire. — Décisions.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Avis administratif. — Correspondance du camp de Châlons. — Bulletins du Ministère du 15 au 31 juillet inclus. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Marché de l'opium. — Tableaux d'abaque. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial en date du 11 août 1865, rendu sur la proposition du Ministre de la marine et des colonies, ont été nommés dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur, savoir :

MM. NESTY (Louis-Dimitrios-Thodore), commissaire-adjoint de la marine, Ordonneur à Tahiti : 19 ans de services, dont 3 à la mer et 16 aux colonies.

LACHAÏRE (Jean-Jacques-Ange), lieutenant de vaisseau : 18 ans de services effectifs, dont 17 à la mer.

RICHAUD (Vital), garde de 1^{re} classe du génie à Tahiti : 17 ans de services, 14 campagnes.

Par décret en date du même jour ont été nommés dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur, savoir :

MM. LAVIGNY (Léon-Bernard), pharmacien de 2^e classe de la marine : 10 ans de services effectifs, dont 4 à la mer et aux colonies. Services distingués à Tahiti.

TAÏRY (Charles-Hippolyte), garde d'artillerie de 1^{re} classe (section des contrôleurs) : 25 ans de services, 16 campagnes.

Par décret en date du 15 août 1865, la Médaille militaire a été conférée au sieur LAFARGE (Eugène, dit Abadie), maréchal-des-logis, commandant le détachement de Tahiti.

Par décision en date du 30 novembre 1865, M. Foule, commissaire-priseur, rentré de congé, reprend l'exercice de ses fonctions.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Papeete, 25 novembre 1865.

La mortalité considérable qui frappe le contingent de coolies chinois composant le chargement du trois-mâts italien *Liguria*, récemment mouillé dans notre port, étant de nature à faire naître des conjectures alarmantes sur l'espace de maladie à laquelle ces émigrants sont exposés, nous croyons devoir porter à la connaissance du public l'extrait suivant du rapport de visite de ces coolies adressé, le 22 courant, à M. le Commissaire Impérial, par MM. le chef du service de santé et le pharmacien de l'hôpital :

« ... Ainsi la maladie qui dévaste les Chinois de la *Liguria* (maladie fort étonnante) n'est donc ni épidémique, ni contagieuse, et a été parfaitement reconnue, par M. le pharmacien de la marine, qui a fait en Chine un séjour de plusieurs années, comme une maladie particulière à ces localités, et qu'on désigne ordinairement sous le nom de mal chinois, probablement parce qu'il ne s'adresse presque exclusivement qu'à la race chinoise.

« DALLAGE.

« PÉRELLÉ.

» Papeete, le 22 novembre 1865. »

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR.

Service des Contributions. — Poste aux lettres.

Le brig-gailette du Protectorat *Surprise*, de la maison Alfred W. Hort, est arrivé, lundi 20 du courant, dans notre port, avec les dépêches d'Europe et les réponses aux correspondances parées les 3 mai et 8 juin par le trois-mâts de Protectorat *Isola* et le transport à voiles *Dorade*.

Les dernières nouvelles de France portent la date du 15 septembre. Le transport à voiles de la marine impériale *Euryale*, les trois-mâts *Isola* et le brig-gailette *Saison* sont en cours de voyage pour le service des dépêches.

La *Surprise*, partie de Papeete le 5 août, est arrivée à Valparaiso le 10 septembre. Les dépêches ont été remises au paquebot britannique partant du Chili le 18 du même mois.

La *Surprise*, partie de Valparaiso le 1^{er} octobre, est arrivée à Papeete le 18 octobre, et a quitté ce port le lendemain 19.

Du 1^{er} au 5 décembre prochain, le courrier mensuel sera fait par le transport à voiles de la marine impériale *Cherest*.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Service de l'Impression.

Le N° 10 du Bulletin officiel des Établissements, année 1865, 4^{re} déposé mercredi prochain, 29 novembre, au bureau des contributions.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

CONSTITUÉE SUITE LA HAUTE PROTECTION DE S. M. L'IMPERATRICE.

Pour le but d'établir sur toutes les côtes de France et d'Algérie des moyens efficaces de secourir les victimes des sinistres maritimes.

(Si) Société, rue du Bac, 53.)

Subscriptions et Donations recueillies à Tahiti.

0^e LISTE.

	Pour (1)	3,178 50
M. Poole, commissaire-priseur.		20 »
TOTAL.		3,198 50

CORRESPONDANCE DU CAMP DE CHÂLONS.

On écrit du camp de Châlons, le 13 août :

L'Empereur, après avoir assisté, hier, de trois à quatre heures, à des expériences de tir, s'est rendu le soir à huit heures au théâtre du camp.

La visite de Sa Majesté ayant été annoncée à la nuit tombante, les rues du Grand-Mourmelon ont été illuminées comme par enchantement.

Sa Majesté a pris place dans sa loge, saluée des cris de : Vive l'Empereur ! par les officiers et soldats qui occupaient toutes les places dans la salle. Elle s'est assise ayant à sa droite le maréchal Niel, à sa gauche un officier général anglais, qui avait été à sa table, où il tenait la droite, seigneur de l'Empereur par le Prince Impérial. En arrière, dans la loge impériale, se trouvaient les généraux Fleury, Lebaudet et de Castellane. Dans la loge de service, le baron Larrey, le général Lecomte, plusieurs officiers étrangers et deux officiers d'ordonnance.

Toutes les femmes d'officiers remplissaient les loges en face de celle de Sa Majesté, à gauche.

Je ne vous parlerai pas du spectacle en lui-même ; je crois que, comme moi, beaucoup des assistants n'y ont pas fait une grande attention, tout le monde étant occupé de l'Empereur, dont chacun remarquait la santé excellente et la bonne humeur.

Sa Majesté paraissait s'amuser beaucoup de cette représentation assez médiocre si on la compare à celles auxquelles Sa Majesté a l'habitude de se trouver.

Quant au public des troupes, il témoignait son vif plaisir d'une façon non équivoque par ses marques d'approbation et ses applaudissements, surtout quand le signal en était donné par l'Empereur lui-même, qui est arrivé à plusieurs reprises.

Malheureusement, l'orage qui m'avait prévu sur les six heures du soir, a défilé sur le camp, qu'il a inondé un instant, ainsi que les rues des deux Mourmelons.

Ce matin, j'ai voulu me rendre compte des dégâts que la pluie avait pu occasionner aux œuvres d'art de nos sculpteurs militaires. J'ai vu avec plaisir que, grâce à certaines précautions, comme celle d'entourer les statues de draps et de serviettes, ces statues n'avaient pas souffert.

Pour en revenir à la soirée d'hier, je vous dirai que l'Empereur s'est retiré seulement après la chute du rideau, malgré l'extrême chaleur qui régnait dans la salle.

Le Prince Impérial, arrivé à cinq heures, n'avait pas accompagné Sa Majesté au théâtre.

La nuit, assez pluvieuse, avait tellement détrempé le terrain du camp, en face du quartier impérial, que tout faisait craindre la suppression de la messe à l'autel en plein air en présence de Sa Majesté et du Prince Impérial ; mais les temps s'étaient éclaircis le matin, ordre a été donné pour que le service divin fût célébré à huit heures et demie. C'est M^r de Châlons qui a officié.

Le coup d'œil était admirable. En avant, face à l'autel, que l'on distinguait de tous les points de ce vaste champ de manœuvre, on voyait l'Empereur, ayant à sa droite le maréchal Niel, à sa gauche le Prince Impérial, qui portait l'uniforme de sergent de grenadiers de la ligne.

Les troupes occupaient trois côtés d'un grand rectangle, par bataillons, par escadrons ou par batteries en masses. Sur les deux grands côtés, les deux divisions d'infanterie ; au centre du troisième, les huit batteries d'artillerie, ayant à leur droite les cuirassiers et l'une des deux brigades de dragons ; à gauche l'autre brigade et celle de la cavalerie légère.

Après la messe, dont le commencement, l'élevation et le fin ont été annoncés par deux coups de canon, on s'attendait à un spectacle du délire ; mais l'Empereur, qui ne voulait pas fatiguer les troupes, qu'il doit voir demain à la manœuvre, après-demain à une grande parade, s'est contenté de passer devant le front de la première ligne avec le Prince Impérial, qui saluait militairement les généraux et les drapeaux.

Pendant tout le temps que cette revue a duré, l'Empereur n'a cessé d'être acclamé par les troupes et par le nombreux public réuni des deux côtés de l'autel.

(1) Voir le *Messenger* du 4 novembre, n° 14.

Les deux autres et demi, toutes les divisions étaient rentrées au camp.

En fait, à deux heures, Sa Majesté, malgré quelques grains assez forts tombant par intervalles, a parcouru le front de bandière du camp.

L'Empereur s'est rendu dans une petite voiture basse, découverte, attelée de deux chevaux noirs, à l'extrême gauche du camp, dans la seconde division d'infanterie. Sa Majesté portait l'uniforme d'officier général, capote et képi brodé. Pris de lui était le maréchal Niel, et derrière, dans une seconde voiture, calèche découverte, le Prince Impérial avec son précepteur et son écuyer. Le jeune Prince avait la tenue de sergent d'infanterie de ligne, comme à la messe. Deux voitures contenaient les aides-de-camp et officiers d'ordonnance de l'Empereur, à l'exception du général Fleury, qui se tenait à cheval à la tête de la portière. Une grande quantité de voitures particulières suivaient à distance celle de l'Empereur. Tous les officiers généraux et d'état-major, et même les officiers des armées étrangères, accompagnant les voitures impériales.

C'est dans cet ordre que le cortège a commencé à remonter de la gauche à la droite et sur pas le front de bandière, sur lequel les troupes, en grande tenue, mais sans armes, attendaient l'Empereur, qu'elles n'ont cessé de suivre de leurs acclamations.

A plusieurs reprises, principalement devant le camp de St-Etienne, l'Empereur et son fils se sont arrêtés afin de voir de plus près les intéressantes productions de nos armes militaires.

C'est ce régiment qui, avec le 74^e de ligne, semble avoir eu les honneurs de la journée. Arrivé en face du 74^e, l'Empereur, à l'acclamation du colonel Mouton, a dit de vive voix, puis, au son de la mousquette, a fait entrer dans la salle qui sert de café aux officiers, à côté de celle que l'on nomme la sacre.

Le régiment qui avait occupé cette partie du camp en 1864 a laissé à ses successeurs de 1865 une fort belle série de peintures et de fresques qui décorent le pourtour de cette vaste pièce, où une soixantaine d'officiers peuvent à l'aise prendre leurs repas. Cette année, il s'est trouvé un artiste dont le nom n'est pas dit, et qui a eu l'ingénieuse idée de composer le tableau de Napoléon III en César, recevant d'en haut l'assurance que son neveu régnera sur le trône. Ce tableau tient le fond de la pièce. A droite et à gauche, sur les côtés, des fresques représentent les têtes de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie. Enfin, la salle entière est ornée de haut en bas.

L'Empereur a paru fort satisfait de la pensée et de l'exécution de l'œuvre. Sa Majesté a bien voulu, en la circonstance, promettre un souvenir au soldat qui depuis trois semaines travaille avec ardeur à ce tableau. Cette peinture révèle un véritable talent. Vers trois heures et demi, la visite de camp était terminée par celle des régiments de cavalerie.

Le cortège, à l'exception de la voiture du jeune Prince qui l'a ramené au quartier impérial, s'est dirigé, par la grande et longue rue Mourmelon, jusqu'à l'arc de triomphe élevé à l'entrée de la place. Là, le maître a adressé un discours à l'Empereur, qui s'est ensuite rendu à l'église.

Il paraît qu'en de laisser aux hommes le 15 août, la retraite aux flambeaux, qui devait être exécutée le soir de ce jour de fête, sera avancée de 24 heures, et qu'elle aura lieu demain, si comme on le pense, l'Impératrice arrive pour le dîner qui suivra la douzième et probablement dernière grande manœuvre.

EXTRAITS DES BULLETINS DU MONITEUR UNIVERSEL

De 16 au 31 juillet inclus.

FRANCE.

Les élections municipales ont eu lieu dans toutes les communes de l'Empire avec un ordre et un calme admirables.

ANGLAETERRE.

La télégraphie privée transmet de Plymouth une dépêche datée du 14, annonçant que trois bâtiments de la marine française, les frégates cuirassées *Magenta* et *Flandre* et la canonnière *Ariel*, viennent d'arriver dans ce port pour prendre part aux fêtes navales. La dépêche ajoute qu'on fait de grands préparatifs pour recevoir le prince et la princesse de Galles, qui sont attendus lundi prochain 17.

Le duc de Somerset et les lords de l'Amirauté sont arrivés le 17 juillet à Plymouth pour recevoir le prince de Galles et rendre visite aux vaisseaux français. La dépêche privée de Plymouth, en annonçant cette arrivée, ajoute que, dans l'après-midi de cette même journée, les lords de l'Amirauté et les autorités de la ville se sont rendus à bord du *Magenta*, où les officiers français leur ont fait un accueil très-cordial.

Des dépêches de Plymouth apportent quelques détails sur la position des bâtiments réunis dans le port. Les navires anglais et français sont côte à côte mouillés dans l'ordre suivant : l'*Achille* à l'ouest, puis le Prince Consort, le *Royal-Sovereign*, le *Magenta*, la *Flandre* et la canonnière *Ariel*. Tout près des navires français est la frégate *Confiance*, construite en bois. Une frégate autrichienne est à l'extrémité. On attend encore plusieurs autres frégates. La plus grande cordialité a animé le banquet offert par le maître aux officiers français.

Une correspondance fournit quelques détails intéressants sur la visite que le prince de Galles a faite aux navires cuirassés réunis dans le port de Plymouth. Le *Magenta* paraît avoir excité d'une façon toute particulière la curiosité des hauts personnages qui l'ont examiné dans toutes ses proportions. Le prince de Galles, en quittant ce bâtiment, a exprimé au capitaine toute sa admiration. Le *Magenta* était considéré par tous les hommes de mer qui se trouvent en ce moment à Plymouth comme le modèle le plus beau et le plus achevé des navires cuirassés.

L'escadre française cuirassée a quitté la passe de Plymouth samedi 21 juillet, se dirigeant à l'est, en touchant à Torbay et à Port Land. L'*Achille* et le Prince Consort, vaisseaux anglais cuirassés, ont accompagné les vaisseaux français dans les divers ports de roche.

Les élections anglaises sont terminées. Il ne reste guère à pourvoir qu'à une vingtaine de sièges. Sur 628 membres de la chambre actuellement élus, 353 appartiennent au parti libéral, et 273 au parti conservateur. Les amis du gouvernement pensent avoir fortifié leur ancienne majorité dans la dernière chambre de 23 sièges en

levés à l'opposition; ce qui constitue en réalité une différence de force de 146 voix dans la situation respective des deux partis.

Une dépêche datée de València, le 23 juillet au soir, apporte des détails sur la pose du câble électrique transatlantique de la côte, dont la longueur est de 27 milles. La jonction de ce câble avec le câble principal à bord du *Great Eastern* a été terminée dans l'après-midi, à quatre heures vingt-cinq minutes. Le *Great Eastern* a alors commencé à filer le câble en pleine mer en se dirigeant de la gauche.

La communication s'est par faite sur toute la longueur.

Une dépêche datée de València du 23 juillet signale un accident grave survenu à l'opération de la pose du câble transatlantique. L'opération, porte cette dépêche, a été complétement perdue. Aucune communication n'est possible avec le *Great Eastern*. Une longueur de 700 milles avait été immergée. Une dépêche ultérieure, datée du 30 juillet, nous annonce que l'accident survenu au câble transatlantique a été réparé et que tout va bien.

SUISSE.

En Suisse la question de la révision de la constitution fédérale, qui paraît désirée par la majorité du pays, a été soumise le 24 juillet à l'examen du conseil fédéral à Berne. Après une discussion assez longue, l'assemblée s'est rendue à une proposition émanant de M. Sommi, et a décidé de nommer une commission de quinze membres chargée de préparer un travail sur la matière et d'en élucider tous les détails préliminaires superflus.

AUTRICHE.

Un télégramme de Vienne, du 10 juillet, annonce qu'on a déjà commencé la nouvelle réduction de l'armée, ordonnée par l'empereur. Tous les hommes à envoyer en congé seront partis à la fin de juillet. La totalité de la réduction des troupes placées sous les ordres du grand-duc et de ses commandants au moins 10,000 hommes.

Les réductions de l'armée d'Italie ordonnées par l'empereur d'Autriche sont effectuées. Les commandants des villes et des forteresses ont reçu l'ordre de supprimer tous les postes non nécessaires. Tous les troupes basées rejoignent leurs dépôts, et les bataillons qui chaque régiment d'infanterie aura trois bataillons restés; le quatrième restera au dépôt.

Une correspondance adressée de Venise au *Wanderer* dit que des ordres ont été donnés pour désigner immédiatement plusieurs vaisseaux en congé d'armement. Des plusieurs bâtiments ont été ramassés au pied de paix. Le nombre des bateaux à vapeur et des chaloupes canonnières sur le Pô et sur le lac de Garde sera diminué; l'arsenal est dans une inaction complète, et l'on n'y exécute que des travaux de réparations nécessaires.

ITALIE.

La *Gazette officielle de l'Italie* publie un décret royal qui supprime le troisième grand département militaire et les subdivisions militaires de Novara, Stenno, Calistano et Syracuse.

D'après une dépêche privée datée de Florence le 23 juillet, l'Italie assure que le gouvernement a reçu la dépêche du cabinet de Madrid qui reconnaît officiellement le royaume d'Italie. Cette dépêche ne contenait aucune réserve; elle donnait l'assurance des sentiments amicaux de l'Espagne pour l'Italie.

Les journaux de Florence annoncent que M. Ulloa, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la reine d'Espagne auprès du roi d'Italie, est attendu dans cette capitale pour le 3 août. Des dispositions sont prises à l'hôtel de la légation pour le recevoir. La légation se composera du ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire de première classe et de deux attachés. La Correspondence, qui fournit ces détails, ajoute que le gouvernement espagnol nommera plus tard des conseillers pour les grandes villes d'Italie où les intérêts du commerce l'exigent.

SAINT-SÉGE.

Le pape a convoqué le 23 juillet les congrégations des rites à Castel Gondolfo. La dépêche privée qui apporte cette nouvelle nous apprend que Sa Sainteté a décrété la commission solennelle de la bienheureuse Germaine Cousin de Toulouse.

ESPAGNE.

M. Ulloa, nommé ambassadeur d'Espagne près la cour d'Italie, partira le 29 juillet pour Florence. La *Gazette de Madrid* du 23 juillet, publie, avec la sanction de la reine, la loi qui supprime la division partie de l'article 32 de la loi de la presse du 29 juin 1865, en vertu de laquelle les journaux se voyaient exposés être traduits devant les conseils de guerre.

PORTUGAL.

La *Epoca* du 15 juillet donne ainsi qu'il suit le résultat des élections pour le chambre des députés en Portugal: 70 candidats ministériels ont triomphé; 40 candidats de l'opposition ont été élus à Lisbonne et à Oporto.

SAINT-DOMINGUE.

L'abandon de Saint-Domingue par l'Espagne est confirmé par des avis arrivés par la voie de Southampton le 29 juillet. Le gouvernement provisoire faisait des préparatifs pour se transporter dans cette ville. Azua et Barni avaient été occupés par les Dominicains. Les Espagnols attendaient l'arrivée de divers transports pour continuer l'évacuation. Dans le but de s'opposer à l'émigration des indigènes, ils leur refusaient des passe-ports pour leurs coléges de Cuba et Porto Rico; mais ils assuraient la protection de l'Espagne à ceux qui se rendaient à Carrique ou à la Jamaïque. Monte Christi et Puerto Plata devaient être prochainement abandonnés.

ÉTATS-UNIS.

Des dépêches de New York du 6 juillet annoncent que la fête du 4 juillet a été célébrée dans toute l'étendue de l'Union. Elles annoncent aussi que le président Johnson a confirmé les sentences capitales prononcées par la commission militaire contre Payne, Harold et Atzard.

D'après des nouvelles des États-Unis du 6 juillet, Payne, Harold, Atzard et M^{rs} Surratt avaient subi la veille le dernier supplice. Un mandat d'amener avait été lancé contre le général Hancock comme complice de M^{rs} Surratt, mais, par ordre du président Johnson, cette mesure n'avait pas été exécutée.

Les dépêches privées d'Amérique contiennent que les noirs continuent d'adresser des pétitions au gouvernement pour réclamer le droit de suffrage. Dans un grand nombre des assemblées qui se sont

Données rapportées sur la place du marché, du vendredi 47
au jeudi 25 novembre 1865 inclus.

Importe	Quantité	Prix de l'unité	Total	Proven.	Quantité	Prix de l'unité	Total
	P. C.	P. C.			P. C.	P. C.	
Pain (1)	12610 kil.	60	756 600	Report.			7 674 300
	1990 id.	60	1 194 000	Caisses	88 pag.	50	4 400 000
	16645 id.	4 50	7 492 500	Boites	32 id.		74 400
					74 id.		74 400
de blé				Pâtis.	48 pag.		48 000
	910 id.	30	273 000	Matier.	36 pag.		36 000
pour	934 id.	2	1 868	Tomates	20 pag.	50	10 000
veau				Asperges			495 000
commu-				Fe...	230 reg.	1 50	345 000
niqué							
Cris	189 pag.	5	945	Fruits.			
Cour.	8 id.		79	Coco.	369 pag.	50	18 450
...s.				Extr.	21 id.		21 000
Legume.	90 pag.	40	3 600	Orange.	21 id.		21 000
Salade.	33 id.	40	1 320	Bananes.	49 id.		49 000
Carotte.	33 id.	50	1 650	Ananas.	50 pag.		50 000
Onion.	33 id.	50	1 650				
Navet.	33 id.	50	1 650				
A reporter			6 715 50	Total.			5 790 000

(1) au marché et chez les boulangers et les bouchers.

État des bestiaux abattus à Papeete, du vendredi 17 au jeudi 23 novembre 1865 inclus.

Date.	Explos. et canons.	Noms des blessés.	Martys.	Prédictions.	Médicaux.
17 nov.	Barruf. 4	Georget.	AV	Georget.	Papete.
18	Barruf. 4	id.	L	Lehardol.	Papete.
19	Barruf. 4	id.	L	id.	id.
20	Barruf. 4	id.	L	id.	id.
21	Barruf. 4	id.	L	id.	id.
22	Barruf. 4	id.	L	id.	id.
23	Barruf. 4	id.	L	id.	id.

JERMAINE PAYOT, 640, RUE WASHINGTON, SAN
Francisco. Choix nouveau et complet de livres scientifiques de tous genres.
Approvisionnement complet de livres traitant de l'exploration des mines et des sciences
qui s'y rapportent. Agence de la librairie scientifique de R. Lacroix à Paris.
Livres d'Éducation, Romans, Voyages, biographie, Histoire. Les nouveautés
littéraires reçues par tous les journaux. Abonnements à tous les journaux et
revues publiés dans le monde. HENRY PAYOT, Libraire-éditeur

COLLÈGE CHARLEMAGNE, DIRIGÉ PAR M. ET M^{me}
 Hamel, rue Broadway, n° 626, entre Dupont et Stockton, San Francisco.
 Études complètes. Entrées et pensionnaires. Prix modérés. 93-8oct-17

- VENTE AUX ENCHÈRES

SALE BY AUCTION

Sa Majesté la Reine Pomme a l'honneur d'annoncer que
M. James Clark, de la terre Tor, a été admis
dans la vallée de Hamuta, district de Parr, et
non encore inscrit.

L'indigène Teantoro est dans l'intention de vendre à M. Gibson les terres Vaidi et Tepeapocari, situées dans le district de Matales, et inscrites sous les n^{os} 631 et 672.

[illegible]

L'Indigène Teamo a Ta est dans l'intention de vendre à Tapani (M^{re} Eliza Gibson) la terre Teapokhemi, sise dans le district de Papeari, et inscrite sous le n^o 203.

L'indigène Taarii Mario a T-
raiefa est dans l'intention de ven-
dre à M. Salmon la terre Vaigapa, sise
dans le district de Papara, et inscrite

EN VENTE AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS :

ANNUAIRE DE TAITI POUR L'AN 1865.

Preis (broché) : 1 fr. 50 c.

The opua nei T. H. te Ariri va-
hine o Pomare i te hoo atu na
H. Tamati Clark te Sena ra o Tioa, te
vai i te faa ra i Hatuta, i te mafaeina
ra i Parr, e lei ere o i Vomite hia.

Te opus nel o Tenatore i te
ho afo na M. Gibson i na fe
nua na o Fajdi e o Tepapocari, i
vai i te malacinas ra o Malaica, e te
jomite bia i te n° 631 e te 672.

Tegoua, nel Teguana, e' Alia
te boo ana te Teguni (N° 8) Eliza
Gibson) na fenua na Teletiva, Te-
rari, Aliphoce, Teoufesea, Arima-
nietu, Teruapuru, Unuina, e te
442, 432, 453, 459, 632, 643, 769 te 816
e na fenua na e Alia, Tora, Teuina,
sua, Fereati, Teratolote, Teuana-
Nuiati, Tegufiditahi, Teanooro-
Buarakoti, Mariri, Antena, Teu-
na e te Tegonaxoni, lei ore a te
mole hia, e te vai ana i te matafano
i Matales.

Te opua nei Teamo a Tai i
hoo ake na Taguai, oia hoi N
Eliza Gibson, te fenua ra o Zetaphi
na, te vai i te matelaina ra i Papear
a nei tomita hia i te n° 262.

Te opua nei Teatari Mario e Teresa, i te hoo atu na M. Salmon he fenua ra o Vaitupu, te vai i te matafina ra o Papara, e lei temite hia te ui oia. 245,25 Nov.

Mardi prochain, le 28 novembre, à la requête de M. V. Jolissien et à son honneur, M. P. Bousquet, directeur, viendra au magasin dans le magasin de MM. Foster Adams, les marchandises suivantes :

- 24 pièces jupon rayés, 635 mètres
- 14 dox, flacons de pommade ;
- Genévive JDRK ;
- Mausseline ;
- Romans français ;
- 1 caisse limpes ;
- 1 caisse globes, etc. ;
- 1 lot crochets et boutons ;
- Chaussettes assorties ;
- Rix, rosier, etc., etc., etc.

M^r. P. Bonness, licensed auctioneer, will sell on Tuesday next the 28th November, by order of **M. W. Johnston**, at the stores of Messrs. Foster and Adams, the following goods :

- 24 pieces striped shirtings, 605 yds.
- 1 doz. crystal peralium;
- Gin J DKZ;
- Muslins;
- French novels;
- 1 case moderator lamps;
- 1 case globes and chimneys;
- 1 lot crucifixes and holy fonts;
- 1 lot assorted boots and shoes;
- Rice, coaltar, etc., etc.

En vente au bureau des contributions :
PORTULAN DES ILES DE LA SOCIÉTÉ.
 Nouvelle édition.
 RENSEIGNEMENTS DESCRIPTIFS SUR LES COTES, LES VENTS,
 LES COUFRANTS, etc.,
 AUX ILES DE LA SOCIÉTÉ.
 Prix 4 francs.

EN VENTE - AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS, AU
Bureau des contributions du bureau.

CARTE DES ARCHIPELS DE LA COLONIE ET DES ILES VOISINES
 Prix 5 fr.
 (Cette carte n'est autre que la carte de l'hydrographie française, n° 98
 édition de 1887.)

LE MESSENGER DE TAITI, feuille hebdomadaire, paraissant tous les samedis à 3 heures du soir. Prix du numéro. 0 fr.

PRIX DE L'ABONNEMENT		PRIX DES ANNONCES	
Prix an	18 fr. 00	Pour les 25 premières lignes, la ligne. 0 fr.	
Six mois	9 00	Au-delà de 25 lignes, la ligne. . . 0	
Trois mois	5 00	Annances reçues en avance, moitié prix.	

Les demandes d'abonnement et les annonces doivent être adressées

bureau des contributions, ainsi que les divers travaux d'imprimerie à exécuter pour le compte des particuliers.)

(Les conditions d'abonnement sont les mêmes que pour le Messager.)

100

FATA FAAAFU.—TE OPUA NEI TE FEIA I FAFITE HIA
te ion i'ouri nei i te hoo atu na te Afata Faaapu i te mau fonoa i faaita
toa hia nei :

CAISSE AGRICOLE. — LES INDIGÈNES DONT LES NOMS
suivent sont dans l'intention de vendre à la Caisse agricole les terres ci-
après :

[illegible]

PARTE. — **ITINERARIO DEL GOVERNO.**